



Permettre aux enfants de milieux populaires de partir en voyage scolaire

Une production du service Études
et Action politique de la Ligue des familles

Février 2023

Résumé

Les coûts des excursions et voyages scolaires font partie des frais scolaires les plus importants pour les familles. En moyenne, un parent d'élève de primaire paie 311 euros pour un voyage scolaire de 3 jours et plus. Le coût moyen est de 514 euros en secondaire.

Depuis quelques semaines, au départ de groupes de discussions de parents organisés par une école des devoirs d'un quartier populaire de Bruxelles et animés par la Ligue des familles, un collectif de parents se réunit pour trouver des solutions face à l'explosion du coût des voyages. Dans une école proche de l'association, le coût du voyage scolaire a plus que doublé en un an : d'un moins de 100 euros par élève l'an dernier à 250 euros cette année. Ces familles témoignent ici des difficultés générées par ces coûts scolaires.

La Ligue des familles appelle à un plafond pour les voyages scolaires en primaire et en secondaire, à un niveau proche du coût moyen pratiqué actuellement de manière à permettre l'organisation de voyages de qualité mais aussi accessibles, ainsi qu'à des aides financières spécifiques pour les familles de milieux populaires.

Table des matières

Résumé.....	2
A. La problématique et le contexte politique	4
B. Une situation concrète : un collectif de parents d'un quartier populaire de Bruxelles	4
Les réalités des familles de milieux modestes, par rapport au coût du voyage scolaire.....	5
C. Les demandes de la Ligue des familles	7

A. La problématique et le contexte politique

Les coûts des excursions et voyages scolaires font partie des frais scolaires les plus importants pour les familles. En moyenne, un parent d'élève de primaire paie 311 euros pour un voyage scolaire de 3 jours et plus¹. Le coût moyen est de 514 euros en secondaire. Cette moyenne cache des disparités très importantes entre écoles, puisque 25% des familles paient plus de 500 euros pour un seul voyage en primaire et plus de 700 euros pour un seul voyage en secondaire ! Précisons qu'il s'agit évidemment du montant pour un seul enfant de la fratrie.

Dans ce contexte, en 2017, les acteurs du Pacte pour un enseignement d'excellence ont appelé la Fédération Wallonie-Bruxelles à agir : « *En toutes hypothèses, des plafonds doivent être fixés pour les voyages et les sorties scolaires en attendant la gratuité* ». Le gouvernement arc-en-ciel s'est ainsi engagé en 2019 à « *Tout mettre en œuvre pour limiter les coûts : plafonnement du coût des sorties et voyages scolaires (...)* »².

Fin 2022, 18 organisations (associations de parents, syndicats d'enseignants, acteurs de la lutte contre la pauvreté, etc.) ont adressé au gouvernement cinq balises à l'implémentation de plafonds, lui demandant notamment de fixer des plafonds à un niveau proche du coût moyen actuel (350€ sur les six années de primaire, 550 pour celles de secondaire), et de prévoir une aide financière pour les familles de milieux populaires³.

B. Une situation concrète : un collectif de parents d'un quartier populaire de Bruxelles

Depuis quelques semaines, au départ de groupes de discussions de parents organisés par une école des devoirs d'un quartier populaire de Bruxelles et animés par la Ligue des familles, un collectif de parents a commencé à se réunir pour trouver des pistes et solutions face à l'explosion du coût des voyages. Dans une école proche de l'association, le coût du voyage scolaire en 3^e et 4^e primaire qui coûtait un peu moins de 100 euros l'an dernier va en effet augmenter à 250 euros par élève. Ces coûts plus que doublés font peser un poids très difficile à supporter sur les finances de familles déjà précaires. A l'augmentation des loyers (indexation de 10%), aux 30% d'augmentation en un an des denrées alimentaires de base, au prix de l'énergie s'ajoute à présent le coût direct... et caché (voir plus bas) des voyages des enfants.

Les parents ont décidé de se renseigner sur les différentes aides possibles, mais malgré cela, le coût reste exorbitant, encore plus pour les familles qui ont plusieurs enfants. Ils ont donc décidé de lancer des démarches collectives auprès de l'école, et de témoigner de leur situation auprès du pouvoir politique. Réfléchir au plafonnement du coût des voyages scolaires ne peut se faire sans entendre et répondre à la réalité des familles de milieux modestes et précaires, qui sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses.

¹ Enquête de la Ligue des familles sur les coûts scolaires, août 2022

² Déclaration de politique communautaire, 2019

³ <https://liguedesfamilles.be/article/plafonnement-du-prix-des-voyages-scolaires>

Les réalités des familles de milieux modestes, par rapport au coût du voyage scolaire

Les discussions avec les familles concernées ont fait ressortir différentes réalités.

- § Les parents font des sacrifices importants pour financer les voyages des enfants, au risque de brader ou supprimer les vacances en famille. Ce phénomène n'est pas isolé : l'IWEPS rapporte que plus de 30% des Wallons ne savent pas se payer une semaine de vacances chaque année.

« On essaie de faire tout ce qu'on peut pour que l'enfant parte en voyage scolaire, parce que nous, on ne peut pas. On préfère se priver de vacances en famille, mais que l'enfant ne se sente pas rejeté à l'école »

- § L'école propose d'échelonner... mais cette solution est insuffisante et pèse lourd sur les finances des familles, chaque mois.

« L'école propose de payer 40 euros chaque mois. J'ai des jumelles, 80 € par mois en plus de tout le reste, c'est impayable... »

- § Les familles témoignent de la difficulté à devoir sacrifier le voyage de certains enfants de la fratrie quand d'autres ont pu partir, parce qu'il n'y a pas l'argent pour tous.

« J'ai un enfant dans le primaire, et un enfant dans le secondaire. Le voyage en secondaire va être encore plus cher que celui en primaire, et c'est déjà impayable ».

« Je dois choisir, je ne peux pas payer, même sur plusieurs années, le voyage de tout le monde. Ça crée des tensions difficiles à supporter parce qu'on ne peut pas non plus dire « cette année ta sœur part, mais on n'a pas assez d'argent pour toi ». Les enfants ressentent ça comme une injustice ».

- § Certains parents doivent se priver, reporter des dépenses, voire s'endetter pour financer l'école et les voyages scolaires. Des parents reportent des soins de santé pour financer les départs en voyage scolaire.

§

« Tout payer, on ne pourra pas, avec un voyage à 250 euros ! Donc il faudra faire des choix : payer certaines factures et en laisser d'autres pour après, laisser certains problèmes de santé, comme l'achat de nouvelles lunettes, pour plus tard... »

« L'école me demande désormais de payer les voyages, mais il y a encore d'autres factures avec elle que je ne suis pas arrivée à régler »

- § Le coût du voyage n'est pas limité à la facture que l'école adresse aux parents. Il faut encore équiper l'enfant, ce sont les « coûts cachés » : sac de voyage que beaucoup de familles précaires qui partent peu ou pas en voyage n'ont de base pas, nouveau pyjama parce qu'on a peur que celui utilisé à la maison ne convienne pas ou suscite les moqueries d'autres enfants, nouveaux sous-vêtements, sac de couchage, chaussures de marche ...

Permettre aux enfants de milieux populaires de partir en voyage scolaire

« Acheter la valise, un nouveau pyjama, acheter des chaussures de marche, un sac de couchage, assurer qu'il y ait assez de chaussettes et de vêtements de rechange parce que pendant une semaine il n'y aura pas moyen de refaire une petite lessive... c'est très cher ! »

- § Il est difficile pour les parents de se signaler et faire état de difficultés financières auprès de l'école pour demander la charité. Même si les écoles essaient de trouver des solutions, cet n'est pas facile de se mettre à nu et le système de pot commun est opaque.

« On a peur de se sentir jugé. Surtout quand on n'est pas à l'aise pour écrire une lettre. »

« L'école a augmenté le budget de 50 euros par rapport à ce qu'on avait comme informations en septembre. Ce serait entre autres pour financer une caisse de solidarité pour ceux qui ont peu de moyens. Mais il y a très peu de parents dans l'école qui n'ont pas difficile financièrement. Tout le monde aurait besoin d'être aidé. Donc : qui peut profiter du pot commun, et qui ne pourrait pas ? »

- § L'école propose des solutions de financement alternatives, comme cuisiner des gaufres et les vendre pour financer le voyage. Mais ça ne suffit pas, et ça fait peser les frais sur les mêmes personnes, les mêmes familles qui ont déjà des difficultés financières.

« Qui doit acheter la farine et les œufs ? Les parents ! Qui va prendre le temps de cuisiner ? Les parents. Qui va acheter les gaufres ou les crêpes, les parents... Et après plusieurs semaines à acheter les ingrédients, à cuisiner et aller vendre les gaufres, on nous dit que ça a permis de réduire les frais de 10 euros. Ça ne change rien, ou si peu ».

- § On entend que des aides sont disponibles (au CPAS, dans des services sociaux, à la mutuelle, à l'école, dans des associations...) mais tout le monde ne le sait pas, les aides sont insuffisantes, et c'est long, lourd et difficile de devoir entreprendre toutes les démarches quand elles se multiplient, qu'on doit à chaque fois faire état de ses difficultés auprès d'inconnus, et plus encore quand on a des difficultés à lire et écrire ou à s'exprimer en français.

« Avant je ne savais pas qu'il y avait des aides. Mais maintenant que je sais, pour les obtenir c'est très difficile. Il faut faire des lettres, demander des rendez-vous, se mettre à nu devant des inconnus pour obtenir le droit que son enfant parte en classe verte comme les autres ».

« Je peux obtenir une aide de ma mutuelle. Mais c'est peu : 10 euros par nuit. C'est déjà ça, mais quand on doit trouver 250 euros... ça n'est pas assez pour m'éviter des tracas financiers ».

« J'ai demandé une aide au CPAS il y a un mois... Je n'ai toujours pas eu de réponse ».

C. Les demandes de la Ligue des familles

La Ligue des familles appelle à :

- § Fixer **un plafond pour les voyages scolaires en primaire et en secondaire**, à un niveau **proche du coût moyen pratiqué actuellement** (respectivement 350€ sur les six années de primaire et 550€ sur celles de secondaire).

Cela permettra d'organiser **des voyages de qualité tout en évitant les pratiques abusives** de certaines écoles – la Ligue des familles reçoit ainsi régulièrement des témoignages de parents à qui l'on demande de payer des coûts exorbitants, par exemple 2000€ pour un séjour à New York. En étant proche du coût moyen actuel, la fixation de plafonds limiterait aussi le risque que la nouvelle norme fixée ne tire vers le haut les prix pratiqués.

- § Il est important que ce plafond soit **applicable aux 6 années** de primaire d'une part et aux 6 années de secondaire d'autre part, afin que les familles ne doivent pas payer une telle somme chaque année ou tous les deux ans.
- § Même si ce plafond est mis en œuvre, on le voit avec ce collectif de parents, les voyages scolaires resteront impayables pour certaines familles. Il est nécessaire de prévoir par ailleurs **des aides financières spécifiques** pour ces familles, avec une communication claire et adaptée.

Février 2023

Merlin Gevers

m.gevers@liguedesfamilles.be

